

PARCOURS POUR LES CATHOLIQUES SÉPARÉS, DIVORCÉS, VIVANT SEULS

SOMMAIRE

Introduction.....p.2

I – TÉMOIGNAGE PERSONNEL

1 – Le temps de l'épreuve p.4

Première épreuve

Tension dans le couple

Ma conversion

La séparation et le divorce

Soutiens dans l'épreuve

Un profond enracinement spirituel

2 – Redécouverte du sacrement du mariage.....p.12

D'abord, consolider ma foi

Une double rencontre providentielle

II – PRÉSENTATION DU PARCOURS.....p.16

Brève présentation des 9 documents de ce parcours.

Introduction

Devant la multitude des séparations et des divorces (130 000 en France en 2018), l'Église, comme une mère, se penche avec douleur et compassion sur tous ses enfants confrontés à ce drame crucifiant.

Avec douleur, car la séparation et le divorce contredisent la Parole de Jésus : « *N'avez-vous pas lu ceci ? Dès le commencement, le Créateur les fit homme et femme, et dit : À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas !* » (Mt 19,4-6)

Avec compassion car « ce désordre entraîne des préjudices graves : pour le conjoint, qui se trouve abandonné ; pour les enfants, traumatisés par la séparation des parents, et sou-vent tiraillés entre eux ; pour son effet de contagion, qui en fait une véritable plaie sociale. » (CEC n° 2385)

Les Papes et les Évêques ne cessent d'exhorter les chrétiens à soutenir les catholiques séparés et divorcés pour qu'ils puissent traverser la difficile épreuve qui est la leur en restant fidèles à la Parole de Dieu et à l'enseignement de l'Église (cf. *Documents d'Église I et II*).

Le dernier texte est dans *Amoris laetitia* :

« 242. Les Pères ont signalé qu'« un discernement particulier est indispensable pour accompagner pastoralement les personnes séparées, divorcées ou abandonnées. La souffrance de ceux qui ont subi injustement la séparation, le divorce ou l'abandon doit être accueillie et mise en valeur, de même que la souffrance de ceux qui ont été contraints de rompre la vie en commun à cause des mauvais traitements de leur conjoint. Le pardon pour l'injustice subie n'est pas facile, mais c'est un chemin que la grâce rend possible. D'où la nécessité d'une pastorale de la réconciliation et de la médiation, notamment à travers des centres d'écoute spécialisés qu'il faut organiser dans les diocèses » [*Relatio Synodi 2014*, n. 47]. En même temps, « les personnes divorcées mais non remariées, qui sont souvent des témoins de la fidélité conjugale, doivent être encouragées à trouver dans l'Eucharistie la nourriture qui les soutienne dans leur état. La communauté locale et les Pasteurs doivent accompagner ces personnes avec sollicitude, surtout quand il y a des enfants ou qu'elles se trouvent dans de graves conditions de pauvreté » [*Ibid.*, n. 50]. Un échec familial devient beaucoup plus traumatisant et douloureux dans la pauvreté, car il y a beaucoup moins de ressources pour réorienter l'existence. Une personne pauvre privée de l'environnement de protection que constitue la famille est doublement exposée à l'abandon et à tout genre de risques pour son intégrité. »

Beaucoup, en particulier les prêtres, les religieux et religieuses, quelques laïcs, soutiennent les catholiques séparés et divorcés à titre personnel. Certains mouvements, comme la communion Notre-Dame de l'Alliance, le font aussi dans plusieurs diocèses. Mais force est de constater que dans beaucoup de diocèses la Pastorale familiale n'a rien à proposer aux catholiques séparés ou divorcés vivant seuls. Peut-être en partie parce qu'elle n'a pas à sa disposition d'« outil » pour l'y aider.

Le but du présent parcours est de combler ce manque, en indiquant les étapes à franchir, et en proposant des textes qui puissent aider les catholiques séparés ou divorcés vivant seuls à faire le point chrétiennement dans leur épreuve, et à se déterminer pour un choix qui leur permette de vivre celle-ci avec Jésus et en Église.

Comment est né ce parcours ?

Ayant connu moi-même cette épreuve du divorce en 1978, j'ai beaucoup réfléchi à la manière de la vivre chrétiennement, et ai regroupé tous mes textes sur un site internet: <http://www.paul-salaun-misericorde.com>

Dans la vidéo de présentation de ce parcours, je raconte brièvement comment j'ai vécu cette douloureuse épreuve. Ce récit sera développé dans la première partie de ce document.

Sur mon site, pour la pastorale des divorcés, j'ai mis tous les documents et les deux livres écrits à l'époque où j'étais responsable de la communion Notre-Dame de l'Alliance ; ces livres, parus en 1990 et 1992, sont destinés aux catholiques séparés et divorcés non remariés pour les encourager au pardon et à la fidélité (cf. FC n° 83) ; ils ont eu l'imprimatur de Mgr Jullien, Archevêque de Rennes à cette époque, et ne se trouvent plus en librairie. Dans le parcours pour les catholiques séparés, divorcés, vivant seuls, j'ai repris les thèmes abordés dans ces documents et livres.

Comme je me posais des questions sur la validité de mon mariage, j'ai décidé de demander à l'Église son discernement. En 1989, l'Officialité a déclaré nul mon mariage, et je me suis retiré de la communion Notre-Dame de l'Alliance

Aujourd'hui je suis auditeur à l'Officialité de Vannes.

En 2014, un évêque m'a suggéré de reprendre la plume, et j'ai écrit un troisième livre, *Miséricorde pour les catholiques séparés, divorcés, divorcés remariés*, qui est également sur mon site. J'y témoigne de mon cheminement, et élargis ma réflexion à la pastorale des divorcés remariés, et à la relation entre le mariage et l'Eucharistie (ch. V et VI).

En écrivant ce livre, j'ai trouvé de nombreux textes des papes et théologiens pour la pastorale des séparés, divorcés et divorcés remariés ; comme ils ne sont pas connus, alors qu'ils répondent à toutes les questions à ce sujet, je les ai regroupés dans « *documents d'Église* » (64 p.) et les ai mis sur mon site.

Puis j'ai réalisé un document plus simple et plus pédagogique pour répondre aux questions des gens : une « *FAQ sur séparation, divorce et remariage* », qui se trouve sur mon site. Ce texte a été supervisé par le P. Hervé QUEINNEC, professeur de théologie et official de la région apostolique Ouest.

Tous mes écrits sont en total accord avec la doctrine et la discipline de l'Église définies par saint Jean-Paul II, Benoît XVI et François.

Maintenant que tous ces textes sont disponibles, je reprends dans le présent parcours ceux qui, à chaque étape, apportent des éclairages sur la manière de vivre celle-ci. Parfois j'ai repris les textes tels quels ; souvent je les ai modifiés et améliorés ; et sur certains points, j'ai apporté des développements nouveaux.

Les catholiques séparés ou divorcés peuvent s'y référer individuellement.

Ils peuvent aussi y réfléchir en groupe, accompagnés par une personne compétente (prêtre, diacre ou laïc). Celle-ci peut donner un petit enseignement, et les participants peuvent ensuite échanger, témoigner de leur propre expérience, et poser toutes les questions qui les préoccupent. Il est bon de terminer par un temps de prière pour confier à Dieu les souffrances des participants et demander la force de l'Esprit pour qu'ils puissent continuer le chemin avec le Christ.

I – TÉMOIGNAGE PERSONNEL

1 - Le temps de l'épreuve

Étudiant à Brest en 1969, j'y ai rencontré une jeune fille sympathique dont je suis tombé amoureux. Nous avons appris à nous connaître, et avons formé le projet de nous marier. Ayant reçu tous deux une éducation chrétienne, nous désirions nous aimer fidèlement et fonder une famille chrétienne. Nous nous sommes engagés l'un envers l'autre en 1970 et, comme il y avait de grosses tensions dans sa famille, nous nous sommes mariés cette même année : j'avais 22 ans, et elle 19.

En 1972 nous avons eu la joie d'accueillir notre premier enfant : Tangi (orthographe bretonne de Tanguy). Tout s'est très bien passé, et cet enfant éveillé a été notre petit prince : il nous a fait le cadeau de la paternité et de la maternité.

L'année suivante j'ai été nommé professeur de Lettres classiques dans un collège public à Quintin (Côtes- d'Armor), et nous avons fait le choix que mon épouse ne travaille pas tant que les enfants seraient petits. En outre, arrivant dans une nouvelle commune, nous avons abandonné la pratique religieuse : dans les lendemains de mai 68, nous nous posions beaucoup de questions, et avons décidé de prendre du recul.

Bientôt nous avons désiré un deuxième enfant et, après un échec, la naissance s'est annoncée pour l'été 1976.

Première épreuve

Malheureusement l'accouchement s'est mal passé. Comme la grossesse s'était déroulée sans problème, le gynécologue n'avait pas jugé utile de faire une radiographie. En outre il n'était pas présent à l'accouchement. Or l'enfant était fort, et ne descendait pas bien dans le col utérin. Il aurait fallu une césarienne, mais c'était trop tard. Alors la sage-femme a demandé à l'auxiliaire de puériculture d'appuyer fortement sur le ventre maternel pour forcer le passage du bébé, et c'est à ce moment que l'accident s'est produit.

Ayant déjà vécu une naissance, nous nous sommes rendu compte tout de suite que quelque chose n'était pas normal, car l'enfant geignait beaucoup. Puis il s'est calmé. Le séjour en clinique s'est bien déroulé, et nous sommes rentrés à la maison avec ce petit que nous avons appelé Gurvan.

Cependant, forts de l'expérience vécue avec l'aîné, dont nous avons suivi le développement jour après jour, nous constatons de petites anomalies dans le comportement du cadet, et, devant celles-ci, sa mère commençait à s'angoisser.

Vers un mois et demi est apparu un nystagmus, symptôme d'une souffrance cérébrale, si bien que le médecin a prescrit une hospitalisation pour examens approfondis. Celle-ci a eu lieu à Saint-Brieuc, à 20 kms de chez nous. Pendant 15 jours, tandis que je gardais Tangi et reprenais mon travail, sa maman est restée avec Gurvan à l'hôpital, car elle le nourrissait.

Ce fut terriblement angoissant pour elle. Dans ce service ne se trouvaient que des bébés ayant de graves problèmes. Dans le box voisin un enfant hydrocéphale n'était pas beau à voir. Mais surtout l'attente du diagnostic était insupportable. Le médecin a prescrit les examens pour déterminer s'il y avait eu un problème caché pendant la grossesse (rubéole, toxoplasmose...). Les résultats ont mis du temps à arriver, et se sont avérés négatifs. L'explication retenue fut donc celle d'un traumatisme à l'accouchement. Mais quelle était la gravité des séquelles ? L'électroencéphalogramme montrait une perturbation qui, par la suite a été bien localisée, mais dont nous ignorions alors la portée.

Gurvan et sa mère sont rentrés à la maison, et nous avons essayé d'avoir plus d'informations par notre médecin. Celui-ci a commis alors une énorme maladresse ; il a dit à ma femme : « ton fils sera IMC (infirme moteur cérébral) ; si c'est possible tu le garderas à la maison ; sinon il faudra le mettre dans un centre spécialisé comme le centre Pommidou. » Quelle parole réconfortante ! En outre elle s'est avérée fautive par la suite, car bien exagérée !

Nous avons décidé de faire suivre Gurvan par le service de neurologie infantile de l'hôpital de Rennes. Le médecin lui a donné un traitement, et a décidé de revoir régulièrement notre fils pour surveiller comment tout cela allait évoluer.

Comme nous n'étions pas satisfaits par la médecine, nous sommes allés plusieurs fois voir des guérisseurs. L'une d'entre elle a « magnétisé » Gurvan, et nous a envoyés voir un rebouteux car il avait une épaule démise. Après ces séances, nous avons l'impression que notre fils allait mieux, mais cela ne durait pas.

Aujourd'hui je ne referais pas la même bêtise, car j'ai appris que les guérisseurs ne tiennent pas leur pouvoir d'une quelconque puissance naturelle (le soi-disant magnétisme, qui existe, mais très faiblement), ni de Dieu, qui peut guérir – on le voit dans les rassemblements charismatiques -, mais qui ne répond pas aux demandes effectuées par des rites magiques. Les guérisseurs tiennent leur pouvoir de forces occultes qui viennent d'esprits mauvais ; c'est pourquoi il y a toujours des dommages collatéraux. D'ailleurs j'ai appris bien plus tard qu'une guérisseuse que nous avons vue avait semé la zizanie dans sa propre famille ; et, curieusement, il s'est passé la même chose dans la nôtre un peu plus tard... (1)

Pendant un an nous nous sommes focalisés sur les problèmes de Gurvan, mais avons peu à peu été rassurés, car il évoluait bien mieux que ne l'avait laissé craindre notre médecin. Il a marché seul à 14 mois, et s'est mis à parler normalement. Restait son problème cérébral, et, du fait de celui-ci, un léger handicap physique et intellectuel.

J'ajouterai seulement une chose : face au handicap, j'ai eu la grâce de ne pas m'angoisser, ni me révolter. Dès le départ j'ai aimé cet enfant, et ensuite j'ai fait de mon mieux pour l'accompagner dans son développement et lui permettre de réaliser au mieux ce dont il était capable. Je crois que tous les parents confrontés au handicap peuvent puiser dans leur amour de père et de mère la capacité de faire de même, et ceux qui se tournent vers Dieu dans cette épreuve reçoivent de lui la force nécessaire pour cela jour après jour.

(1) Sur cette question non négligeable, que j'ai approfondie depuis, cf. Lettre de Mgr J.-P. Cattenoz, *Vivez en enfants de Lumière*, Il est Vivant n°276 et site internet Charismata, onglet occultisme ; Père Georges Morand (exorciste), *Guide Totus de l'occultisme*, Sarment éd. du Jubilé 2004, pages 99 à 106 ; Thierry Fourchaud, *Spiritisme, Astrologie, Guérisseur, Paranormal... qu'en penser ?* Collection la Bonne Nouvelle, pages 76 à 99 (avec de nombreux témoignages) ; et tous les livres d'exorcistes...

Je reconnais aussi que la mère de Gurvan, par-delà son angoisse, a fait tout ce qu'elle a pu pour bien s'occuper de lui.

Tension dans le couple

Début 1978, comme Gurvan évoluait positivement, il aurait fallu que notre couple se reconstruise, car nous avons vécu en parallèle ces derniers mois. Or cela ne s'est pas fait. Au contraire, j'ai senti que mon épouse s'éloignait insensiblement ; elle a commencé à sortir, à chercher son épanouissement personnel, à vivre une amitié avec un homme marié, tandis qu'elle ne voyait plus chez moi que le négatif.

Du coup, ne me sentant plus aimé, j'ai commencé à mal le vivre et à mal réagir, passant par des phases d'abattement ou d'énervement. Le dialogue entre nous devenait de plus en plus difficile. Quand nous parlions d'amour, elle le réduisait au sentiment – « cela ne se commande pas », disait-elle -, et elle se récriait lorsque j'insistais sur le rôle de la volonté, dans le prolongement de l'engagement que nous avons pris sept ans plus tôt. Si je défendais mon point de vue, elle me reprochait de me croire seul détenteur de la vérité.

Le fossé s'est creusé de plus en plus entre nous. Un soir, après une dispute, j'ai repris un psaume et crié ma détresse vers le Seigneur, puis j'ai demandé son pardon à mon épouse et lui ai dit mon désir de conversion. Mais elle m'a accueilli très froidement, et c'est là que j'ai pris la mesure de la cassure entre nous : la confiance, sans laquelle il n'y a pas d'amour possible, était atteinte...

Ma conversion

Les grandes vacances approchaient. J'ai alors cherché un lieu spirituel pour aller y faire le point. Depuis un an j'avais amorcé un retour vers l'Église grâce à un parcours de formation théologique de la paroisse, auquel j'avais été invité. La crise de mon foyer me paraissait si grave que j'éprouvais le besoin d'aller me recueillir dans une abbaye. La plus proche se trouvait à une cinquantaine de kilomètres dans le Morbihan : j'ai donc demandé de pouvoir passer une semaine, début juillet, chez les cisterciens de Timadeuc.

Lorsque je suis arrivé pour la première fois à l'abbaye, j'ai été touché par la qualité de l'accueil. Les portiers étaient frère Marc, au regard malicieux, toujours souriant ; et Frère Samuel, solide comme un bûcheron, dont la sérénité était apaisante. L'hôtelier, frère Irénée, un ancien officier dont l'énergie était tempérée par son humilité, m'a conduit à l'hôtellerie, et à ma chambre au confort rudimentaire.

J'ai commencé à participer aux offices, et, sensible à la musique, j'ai été séduit par la beauté de la liturgie. Dans ma chambre, j'ai lu un petit livre du Père Jean-Claude Sagne, op : *Tes péchés ont été pardonnés* (Chalet 1977), qui m'a beaucoup interpellé. Grâce à lui, j'ai commencé à prendre conscience de mes péchés, qui m'avaient rendu en partie responsable de la tension dans notre couple : orgueil, coupure d'avec Dieu, manque d'amour, fermeture sur moi-même. Jusque-là je n'avais pas pu ou pas voulu les reconnaître. Plus on s'éloigne de Dieu, et plus on est aveugle sur son péché. A l'inverse, plus on se rapproche de Dieu, plus on voit son péché dans sa lumière à la fois si miséricordieuse et si incisive. (C'est pour cela que ce sont les plus grands saints qui ont le plus conscience d'être pécheurs !)

J'ai rencontré le Père Fabien, alors maître des novices, petit homme au regard lumineux et pénétrant, qui m'a accueilli comme un père. Je lui ai fait part de ce que je vivais dans mon couple ; je lui ai dit aussi ma découverte de la miséricorde de Dieu, et la prise de conscience de mes péchés. Il m'a donné le pardon de Dieu – que je n'avais pas reçu depuis plusieurs années –, et ce pardon m'a donné la paix du cœur.

J'ai alors commencé à éprouver ce qu'affirme le P. J.-C. Sagne dans cette phrase que j'ai relevée : « Dans la certitude d'être aimés de Dieu, tels que nous sommes, aujourd'hui, et dans la certitude de l'aimer, la paix que nous recevons est joie. Dieu est le Dieu du présent : tels il nous trouve, tels il nous prend. Notre passé ne nous appartient plus, il est le domaine de la miséricorde de Dieu. La joie que la foi nous donne, cette joie qui est fruit de l'Esprit Saint, est la joie d'être pardonné. »

J'ai alors écrit à mon épouse pour lui demander de me pardonner mon manque d'amour, et pour lui dire qu'avec la grâce de Dieu je désirais devenir « un homme nouveau », comme dit saint Paul (Col 3,10), et essayer de l'aimer « comme Jésus nous a aimés, jusqu'à la croix. »

Malheureusement, dans le même temps, elle avait pris sa décision : constatant qu'elle ne m'aimait plus, que la tension dans le couple était très forte, que les différences entre nous étaient si grandes et les évolutions si différentes, elle était décidée à se séparer de moi.

À mon retour, nous n'étions donc pas du tout sur la même longueur d'onde ; ce qui l'intéressait c'était de préparer les enfants – âgés de 6 et 2 ans – à notre séparation, et de savoir comment nous allions vivre en attendant celle-ci.

Le Père Fabien m'avait invité à entrer dans un chemin d'humilité – il m'avait conseillé de lire *l'humilité de Dieu* de François Varillon –, et à prendre ma croix à la suite de Jésus. J'espérais une réconciliation avec mon épouse, mais, devant sa détermination, je pressentais que ce ne serait pas pour tout de suite. Néanmoins, connaissant la Parole de Dieu et la loi de l'Église, j'ai choisi de vivre le pardon et la fidélité en comptant sur la grâce de Dieu.

Nous avons passé les grandes vacances chacun de notre côté. Quand nous étions ensemble, la tension était extrême, et un mot de travers provoquait des éclats chez mon épouse. Son choix l'avait plongée dans une grande nervosité. Quant à moi, enraciné dans la prière, j'étais profondément en paix, même si j'étais psychologiquement démolé.

En fait, j'avais besoin non seulement du pardon du Seigneur pour mes péchés, mais aussi d'une guérison intérieure de mes blessures psychoaffectives. Dans sa miséricorde, le Seigneur m'a accordé encore une immense grâce durant cet été.

Au retour de mon premier séjour à l'abbaye, j'ai contacté un couple voisin qui avait découvert le Renouveau charismatique. Avec quelques personnes, nous avons décidé de lancer un groupe de prière sur la paroisse. En outre ces amis m'ont prêté le livre du Père Michael Scanlan : *La guérison intérieure* (Pneumathèque 1975). En le lisant, j'ai été très interpellé par le passage où il affirme qu'un des principaux obstacles à la guérison, c'est le refus de pardonner. Or, depuis mon adolescence, j'en voulais énormément à mon père de ne pas m'avoir apporté tout ce qu'un garçon est en droit d'attendre de son père ; cette rancune m'avait endurci le cœur et m'avait rendu malheureux. Le Seigneur m'invitait à pardonner à mon père pour tout ce qu'il ne m'avait pas donné, à lui remettre sa dette (cf. Mt 18,23-35).

Fin août je suis retourné à l'abbaye de Timadeuc, et ai effectué ma démarche de pardon dans le sacrement de réconciliation avec frère Fabien. J'ai vécu alors une grâce puissante : c'était comme si mon cœur de pierre avait explosé, et j'ai été envahi d'une joie, d'une lumière extraordinaires. Dieu a permis que se réalise pour moi cette prophétie d'Ézéchiel : « *Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez purifiés ; de toutes vos souillures, de toutes vos idoles, je vous purifierai. Je vous donnerai un cœur nouveau, je mettrai en vous un esprit nouveau. J'ôterai de votre chair le cœur de pierre, je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai en vous mon esprit, je ferai que vous marchiez selon mes lois, que vous gardiez mes préceptes et leur soyez fidèles* » (Ez 36,25-27). En fait le Seigneur m'a accordé une forte effusion de l'Esprit, dont le retentissement a été considérable dans mon affectivité, et dont les effets ont été importants et durables dans ma vie.

Tout d'abord j'ai pu renouer une relation nouvelle avec mon père, dans la mesure où il s'y ouvrait lui-même. (2) Ensuite j'ai reçu la paix et la force de l'Esprit Saint pour vivre la séparation qui s'annonçait. Et enfin toute ma vie spirituelle en a été renouvelée et approfondie, je vais y revenir.

La séparation et le divorce

La rentrée était arrivée. Nos choix respectifs étaient inconciliables, et nous vivions dans un climat de rupture. Un ami prêtre, qui avait été témoin de notre engagement, est venu nous voir, espérant favoriser une reprise du dialogue. Déconcerté, il n'a pu que constater la froide détermination de mon épouse, et son refus d'envisager un nouveau départ. Il m'a conseillé alors, si les choses en restaient là, une séparation au moins provisoire : « Vous risqueriez autrement de vous faire trop de mal, et d'imposer aux enfants une tension qui les marquerait. »

Nous sommes allés voir une psychologue pour lui demander conseil par rapport aux enfants en cas de séparation. Elle nous a dit que si nous continuions à les aimer sans chercher à les récupérer chacun de notre bord, et donc sans nous critiquer mutuellement devant eux, ils sentiraient qu'ils étaient toujours autant aimés et réagiraient bien. Je dois dire que cela ne s'est pas passé de façon aussi idyllique, et que notre aîné surtout en a souffert !

Il a donc fallu que je me résolve à la séparation, espérant qu'elle ne serait que temporaire. J'ai décidé de laisser à mon épouse, pour que les enfants aient le moins possible de problèmes, la maison que nous louions, notre voiture, et pratiquement tous les meubles. J'ai trouvé un logement idéalement placé, pas loin de ce qui avait été « chez nous », à proximité de mon collège et du centre-ville, et tout près de l'école de Tangi.

Certes j'étais angoissé à la perspective d'être séparé de mes enfants si jeunes. D'autant plus qu'à cette période Gurvan faisait de plus en plus d'absences, et que l'examen de son fond d'œil n'était pas bon : on pouvait craindre une tumeur cérébrale. Mais Dieu m'a rassuré. Un jour que je regardais avec tendresse une photo de mon fils âgé de 18 mois, sur laquelle il avait un air canaille et un beau sourire, le Père m'a fait comprendre que Lui l'aimait aussi, infiniment plus que moi, et qu'il protégerait mes enfants. Je lui ai fait confiance ; cela m'a donné la paix, et je n'ai pas été déçu par le Seigneur !

(2) Dans *Comment réussir sa paternité* j'ai montré les conséquences désastreuses de l'absence des pères, et ai expliqué longuement comment on peut arriver au pardon vis-à-vis du père défaillant.

J'ai pu dès lors voir nos garçons toutes les semaines, mais lorsque leur mère venait les amener, elle était soit froide, soit agressive. Les questions éducatives sont restées depuis un point de discorde entre nous, et elles provoquent encore des disputes 36 ans après, à propos de l'attitude à adopter vis-à-vis de notre fils handicapé !

Quant à moi j'essayais d'encaisser et de ne pas jeter d'huile sur le feu. J'unissais mes souffrances à celles de Jésus, et, après un temps de tempête intérieure, il me redonnait la paix.

Peu après mon déménagement, un jour mon épouse m'a dit brutalement qu'elle voulait le divorce. Je me suis dit que l'essentiel était le choix que j'avais fait devant Dieu ; que le jugement civil n'atteindrait pas l'essentiel ; que, si je refusais, la relation se dégraderait encore plus. C'est pourquoi, à regret, j'ai accepté, et notre divorce a été prononcé six mois plus tard en 1979. Grâce à l'orientation que j'avais prise, et à la présence de l'Esprit Saint, j'ai vécu ce moment paisiblement, alors que je sentais mon épouse beaucoup plus perturbée. Je me retrouvais donc seul à 31 ans. Mais contrairement à ce que j'espérais, ce divorce n'a malheureusement amélioré en rien notre relation !

Soutiens dans l'épreuve

Lorsque j'ai annoncé notre séparation à mes parents, – qui habitaient à 150 kms dans le Finistère – ma mère m'a écrit : « La nouvelle que tu viens de nous apprendre nous bouleverse tous ! (...) Que pouvons-nous faire pour toi et pour les petits ? Je pense que tu nous feras confiance et que tu viendras plus souvent, aussi souvent que tu voudras, et avec les enfants. »

Mes parents, ayant eu six enfants, avaient une grande maison, et j'en ai profité. Lorsque mes garçons étaient en vacances, je les emmenais dans ma famille où ma mère nous a toujours bien accueillis. En outre ma sœur aînée habitait à 500 m de chez mes parents, avec son mari et leurs trois enfants qui ont à peu près le même âge que les miens. Ainsi les cousins étaient heureux de se retrouver et de passer de bons moments ensemble.

Mon épouse et moi avions quelques amis. Aucun ne m'a soutenu ; mais je m'en suis fait de nouveaux grâce au groupe de prière du Renouveau charismatique. Parmi eux je veux rendre hommage à Andrée, qui habitait à 100 m de chez moi. Fille d'un lieutenant-colonel, elle vivait dans une grosse maison bourgeoise, mais avec une simplicité monacale. D'ailleurs un de ses cousins était bénédictin. En 1940, son fiancé avait été tué à la guerre, et elle avait choisi de lui rester fidèle. Elle ne s'était donc pas mariée, et trouvait un sens à sa vie dans la prière et dans le service des autres. Elle n'a pas eu de mal à comprendre le choix de fidélité que je faisais ainsi que mon intérêt pour l'abbaye de Timadeuc, et je pouvais lui ouvrir mon cœur. Elle me proposait aussi des livres à lire pour nourrir la faim de Dieu qui m'habitait. Elle me prêtait de temps en temps sa vieille 2CV. Mais un jour je n'ai pas pensé à rajouter d'huile dans le moteur ; résultat : une bielle coulée ; j'en ai été quitte pour payer la réparation...

J'ai eu à cœur aussi de m'insérer dans la communauté paroissiale. J'ai continué à participer aux réunions de formation théologique (enseignements et partages), et j'ai même écrit de petits articles sur l'Eucharistie pour le bulletin paroissial. J'ai aussi proposé mes services pour l'animation du chant à la messe, ce que j'ai continué ensuite pendant trente ans. Le fait que je sois séparé, puis divorcé, ne semble pas avoir posé de problème : je n'ai jamais eu la moindre réaction négative à ce propos. Par ailleurs, n'étant pas remarié civilement, je n'avais aucun souci pour communier.

Un profond enracinement spirituel

Après la séparation, j'ai donc reçu divers soutiens ; mais ils n'auraient pas suffi si je n'avais pas été porté par Dieu, tellement l'épreuve du divorce est crucifiante. L'expérience si forte de la miséricorde de Dieu faite à Timadeuc a été pour moi comme la découverte d'un trésor, et j'ai fait comme l'homme de la parabole : « *Le royaume des Cieux est comparable à un trésor caché dans un champ ; l'homme qui l'a découvert le cache de nouveau. Dans sa joie, il va vendre tout ce qu'il possède, et il achète ce champ.* » (Mt 13,44)

Ce trésor de l'amour miséricordieux, je l'ai découvert dans l'épreuve comme un don gratuit de Dieu. Ensuite j'ai renoncé à certaines activités humaines (même au foot, car des rassemblements chrétiens avaient lieu le dimanche !) pour consacrer toute mon énergie à l'explorer et à me l'approprier. « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement,* » dit Jésus (Mt 22,37). De même qu'un amoureux aspire à toujours mieux connaître celle qu'il aime, de même j'avais soif de mieux connaître mon Père miséricordieux, Jésus mon Sauveur, et l'Esprit Saint consolateur.

L'amour du Seigneur s'exprime d'abord dans *la prière*. Ayant découvert celle-ci grâce aux moines de Timadeuc, rentré chez moi je continuais à prier en communion avec eux, reprenant les mêmes offices (au moins laudes et vêpres) et les mêmes mélodies psalmiques. C'est une merveilleuse école de prière, car les psaumes nous permettent d'exprimer toutes les formes de prière : la repentance, la détresse, la supplication, l'action de grâce, la louange... J'en ai appris beaucoup par cœur, ainsi que quelques hymnes pour tous les temps liturgiques, si bien que, où que je me trouve, même si je n'ai pas de livre, je peux les utiliser pour prier.

Les offices sont complétés par la Parole de Dieu et l'intercession.

Quel stimulant de savoir que l'on prie en union avec toute l'Église, et avec une communauté en particulier ! Au bout de 3 ans j'ai opté pour Prière du temps présent, et y suis resté fidèle depuis.

Au début j'étais peu attiré par la prière mariale. Je préférais les chants de la communauté de l'Emmanuel, que j'écoutais grâce aux cassettes, et j'en ai appris beaucoup. Nous les chantions dans le groupe de prière où j'exerçais le service du chant.

Mais j'aimais surtout retrouver le Seigneur dans *l'Eucharistie* à laquelle je m'efforçais de participer quotidiennement. Je venais y unir ma souffrance à celle de Jésus, prier pour ma famille, et puiser la force pour continuer à vivre le pardon et la fidélité.

Le soir, au lieu de regarder la télé, je lisais *la Parole de Dieu* ou des livres de spiritualité. Grâce à l'effusion de l'Esprit reçue à Timadeuc, la Parole devenait vivante pour moi, en particulier les épîtres de mon saint patron, qui parlaient du renouvellement du vieil homme et de l'avènement de l'homme nouveau. Certains passages, comme dans l'épître aux Romains, étaient ardues, mais j'ai acheté le Nouveau Testament de la TOB, et, grâce aux notes, parfois plus développées que le texte lui-même, j'accédais à une meilleure intelligence de celui-ci.

Mais c'est surtout l'Esprit Saint qui m'éclairait grâce au don d'intelligence. J'apprenais des versets, et parfois des passages entiers qui me parlaient, et ainsi, par sa Parole, Jésus venait demeurer en moi (cf. Jn 14,23), et petit à petit me renouvelait.

Mon amie Andrée me passait des *livres de grands auteurs* : Ste Catherine de Sienne, R. Guardini, le P. Y. Congar, le P. J. Daniélou, le P. M.-D. Molinié, ... Je copiais les passages qui m'interpellaient pour mieux me les approprier. J'ai acheté aussi le Livre des jours, et ai découvert ainsi toute la richesse des écrits des Pères de l'Église, des saints et du Magistère.

Pendant les vacances scolaires, quand je n'avais pas mes enfants, j'allais me ressourcer à Timadeuc. Je me retrempais dans la si belle prière des moines, et poursuivais mes lectures. C'est ainsi que j'ai redécouvert les bases de notre foi.

Certains week-ends je participais à des rencontres organisées par le Renouveau charismatique. Après l'enracinement dans la tradition, j'étais heureux d'y vivre une prière joyeuse, vivante, enrichie par les charismes divers.

L'été 1979 j'ai participé à un premier grand rassemblement charismatique ; c'était à Lourdes. J'ai été très réconforté par les Paroles qui y étaient données (par exemple So 3,14-20), et impressionné par le Père Tardif qui avait un charisme de guérison : j'ai entendu et vu des personnes qui avaient été guéries par son intercession. Oui, Jésus est bien vivant et agissant aujourd'hui comme il y a 2000 ans !

Ensuite j'ai pu vivre aussi une session à Paray-le-Monial. Là, ce qui m'a touché, outre la beauté des chants et la qualité des exhortations, c'est la force des prophéties : à travers elles Dieu me parlait et me confortait dans l'orientation que j'avais prise à sa suite. J'y ai découvert aussi la spiritualité du Cœur de Jésus. La miséricorde du Seigneur, à jamais je la chanterai !

2 – Redécouverte du sacrement du mariage

Dans le premier chapitre, j'ai évoqué le début de mes épreuves, depuis la naissance de Gurvan en 1976 jusqu'à mon divorce en 1979. Je vais maintenant évoquer les trois années suivantes, qui m'ont conduit à redécouvrir le sens du sacrement du mariage, et la manière dont les séparés et divorcés peuvent y trouver un sens pour vivre leur épreuve.

D'abord, consolider ma foi

En 1978, j'ai choisi la fidélité parce que toute mon éducation chrétienne m'avait convaincu que tels étaient le commandement de Dieu et l'enseignement de l'Église. Mais je n'avais jamais réfléchi au sens profond du sacrement du mariage.

En outre, dans un premier temps, j'avais surtout besoin de redécouvrir les bases de ma foi, pour y puiser la force de surmonter les débuts de l'épreuve. Quand ma barque dérivait vers les rochers, Jésus était avec moi, mais « il dormait », c'est-à-dire que je n'en étais pas conscient. Au moment du naufrage, j'ai crié vers lui, et il a remis ma barque à flot ; le Saint-Esprit a soufflé fort dans les voiles, et m'a permis de reprendre le bon cap. J'ai découvert avec émerveillement la puissance de la grâce dans ma vie. Mais il a fallu que le vieil homme soit bien secoué pour qu'il consente à se convertir !

J'ai donc choisi la fidélité. Mais celle que je considérais encore comme mon épouse, même après le divorce, n'était plus du tout dans la même optique. En témoigne l'anecdote suivante. Peu après notre divorce, j'ai rencontré une amie commune, et lui ai fait part de mon espérance d'une réconciliation. Cette amie l'a dit à mon épouse, qui m'a aussitôt écrit une déclaration de non amour. Elle ne « regrettait pas du tout son choix » ; elle ne « m'aimait plus et ne pouvait envisager de vivre avec moi » ; elle reconnaissait « être souvent froide et agressive » parce que « je refusais de comprendre que l'affectif ça ne se commandait pas, et que la foi n'avait rien à voir là-dedans » ...

J'ai mis quelques jours à me remettre de cette lettre. En effet elle a retenti sur une blessure très profonde dont je n'étais pas encore conscient. Et le tentateur se sert d'instruments comme celui-là pour nous atteindre et nous déstabiliser. Je n'avais pas encore appris comment reconnaître ses attaques, ni comment les parer efficacement.

Quoi qu'il en soit, je n'ai pas changé de cap, et la vie s'est organisée différemment. Je prenais les enfants tous les mercredis, ce qui me permettait de profiter des dimanches pour me ressourcer spirituellement. À l'époque, le Renouveau charismatique était très vivant et organisait de nombreuses rencontres en Bretagne.

Pendant les vacances scolaires, j'emmenais mes garçons dans ma famille où ils étaient heureux de retrouver leurs cousins du même âge. Gurvan aimait beaucoup aller voir les bêtes à la ferme, et il était ravi car un paysan sympathique l'autorisait à mettre les trayons aux vaches pour la traite. Nous faisons aussi des excursions dans le Finistère qui, comme chacun sait, est une région splendide !

En 1980, mon épouse a déménagé sur Saint-Brieuc pour faire des études d'infirmière. Les enfants ont été scolarisés dans une école primaire ouverte, où Gurvan a pu suivre toute la scolarité maternelle et primaire.

Comme je n'avais pas de voiture, une amie enseignante me prêtait la sienne pour que je puisse aller chercher et ramener mes enfants. Mais le plus simple était que je demande ma mutation ; je l'ai fait et ai été nommé l'année suivante au collège Le Braz à Saint-Brieuc.

La Providence m'a permis de trouver sans difficulté un logement. Pendant un séjour à Timadeuc j'ai été interpellé par ce verset du psaume 68 (67) : « À l'isolé Dieu procure une maison » (v.7). Je n'avais donc pas à m'inquiéter. De fait, au groupe de prière de Saint-Brieuc que j'avais rejoint, j'ai fait part de mon prochain déménagement, et une personne m'a dit : « Ça tombe bien : ma propriétaire a un appartement au centre-ville qu'elle n'arrive pas à louer. » C'était à 500 m de mon collège, dans une rue calme. L'affaire a été conclue et je suis venu y vivre pendant quelques années.

À cette époque, le groupe de prière était nombreux et très vivant. J'y ai trouvé ma place, et y ai connu des membres qui sont devenus de vrais amis. Notamment Jean-Luc et Solange, parents de quatre filles, qui m'ont demandé en 1983 d'être le parrain de l'une d'entre elles ; Roland et Armelle, parents de cinq enfants, alors engagés dans la pastorale familiale (Roland sera ordonné diacre en 1987) ; Xavier et Radegonde, que je rejoindrai en 1992 à la communauté Réjouis-toi.

J'y ai rencontré aussi sœur Hélène, qui était passionnée par la théologie du Corps mystique du Christ, et qui m'y a sensibilisé. Elle déplorait que tout un courant dans l'Église ne parle que du peuple de Dieu, en donnant à celui-ci une signification très humaine, quasi démocratique. (J'ai d'ailleurs participé à cette époque à des messes où des prêtres, dénonçant leur propre « pouvoir », faisaient lire la prière eucharistique par des laïcs !)

L'été 1981 avait lieu le congrès eucharistique international à Lourdes. J'ai beaucoup apprécié le document théologique de base : « Jésus Christ, pain rompu pour un monde nouveau », et ai profité de mes séjours à Timadeuc pour approfondir ma réflexion et ma découverte en profondeur de l'Eucharistie. J'y ai lu des ouvrages des pères Martelet et Durwell, et de nombreux articles, copiant les passages qui m'intéressaient au point de constituer un gros dossier sur ce mystère central de notre foi, qui m'émerveillait.

L'année suivante, comme je devais animer une rencontre sur le baptême, j'ai également effectué un gros travail sur ce sacrement fondamental qui nous fait vivre. J'étais alors prêt à aller plus loin, et, deux ans après mon divorce, à réfléchir au sens du sacrement du mariage.

Une double rencontre providentielle

L'été 1981, j'ai effectué un premier séjour à Timadeuc en juillet. J'y ai rencontré le Père Guillaume. Membre de cette communauté, il avait été un temps ermite, et était alors aumônier du prieuré de cisterciennes « la Paix Dieu » dans le Gard. Après une opération, il se reposait à l'abbaye. C'était un homme profondément spirituel, à la formation théologique et psychologique solide, très à l'écoute de son interlocuteur, avec une grande bienveillance. Je lui ai exposé ma situation, et lui ai fait part de mon choix de fidélité. Il me comprenait d'autant mieux qu'il accompagnait une femme qui avait choisi la même orientation.

Je lui ai dit que je n'avais trouvé aucun groupe pour m'accompagner dans ce choix, et que je le déplorais. En effet, il existait bien le mouvement Renaissance pour les femmes séparées ou divorcées, mais il n'y avait pas de mouvement pour les hommes. Le Père Guillaume a entendu ma demande, mais ne m'a rien dit dans un premier temps.

Je l'ai revu fin août, et cela a été pour lui un signe. Il m'a reparlé de cette femme qu'il connaissait depuis 1968, Anne-Marie, et m'a invité à prendre contact avec elle. En même temps il lui écrivait d'une manière qui s'est avérée prophétique : « J'ai rencontré à l'abbaye un jeune professeur de lettres, divorcé. Je pense qu'une rencontre avec vous pourrait être non seulement utile, mais je crois de plus en plus qu'elle est sollicitation du Seigneur lui-même. »

J'ai donc écrit à Anne-Marie, me présentant brièvement, et lui proposant que nous nous rencontrions. Elle aussi a été inspirée par le Saint-Esprit, car elle m'a répondu ceci : « Que notre amitié soit offerte au Seigneur, par Marie et Joseph, pour la glorification de la sainteté du mariage chrétien. Soyons, par notre fidélité, des témoins de la fidélité de Dieu. »

Nous nous sommes rencontrés le 7 novembre 1981. Anne-Marie paraissait jeune encore, malgré ses cinquante ans. Le chignon qui retenait ses longs cheveux bruns était un peu suranné, mais ses yeux sombres et rieurs la rendaient avenante. Elle parlait d'une voix grave et chaleureuse qui mettait à l'aise ses interlocuteurs. Aînée de six enfants, elle avait développé un caractère ferme et maternel qui la prédisposait à exercer une maternité spirituelle.

Elle m'a raconté son histoire. À 22 ans elle a épousé François qui en avait 29.

Sa première épreuve a été de ne pas pouvoir avoir d'enfant à cause de la stérilité de son mari. Du coup elle s'est beaucoup investie dans son travail d'infirmière à l'hôpital de Rennes. Quand je l'ai connue, elle y était surveillante en pneumologie.

Son mari, lui, avait une petite entreprise ; mais en fait ils menaient des vies parallèles.

En 1975 – elle avait 44 ans – Anne-Marie a découvert que son mari avait une liaison. Il est parti vivre quelques mois avec sa maîtresse, est revenu, puis est reparti définitivement.

Anne-Marie était effondrée : tout s'écroulait pour elle. Au pied de la Croix, elle a vécu sa passion avec Marie, priant inlassablement le chapelet, sa « bouée de sauvetage ».

Heureusement elle connaissait le Père Guillaume. Celui-ci l'a aidée à comprendre que, par-delà la séparation, l'unité de son couple demeurait, de par la grâce du sacrement du mariage. Il l'a conduite sur le chemin du pardon, à François, et même à la maîtresse de son mari. Il l'a éduquée à vivre son épreuve avec foi et patience, dans l'espérance d'une réconciliation avec son mari. Il l'a enfin exhortée à devenir témoin par sa fidélité, et à aider celles et ceux qui vivent la même épreuve. (3)

Anne-Marie avait invité deux bons amis, sœur et frère d'épreuve, avec qui elle priait régulièrement le chapelet : Alberte et Gabriel (4). Eux aussi se sont présentés, et nous avons longuement partagé. Moi dont l'épreuve était plus récente, et qui n'en étais pas au même point qu'eux, j'ai été impressionné par leur foi dans le sacrement du mariage, et par la profonde communion spirituelle qui les unissait.

Anne-Marie faisait partie de Renaissance, mais n'en était pas satisfaite. Elle a exprimé son désir de trouver une fraternité de séparés et divorcés qui vivent le pardon et la fidélité à leur conjoint en prenant appui sur le sacrement de leur mariage.

(3) Son témoignage plus développé est paru dans mon livre : *Séparés, divorcés, une possible espérance*, éd. Nouvelle Cité 1990, p. 93 à 102. (4) Gabriel a donné son témoignage dans le livre du P. Alain BANDELIER, *Séparés, divorcés à cœur ouvert*, éd. Lethielleux Parole et Silence 2010 p. 93 à 97.

Après cette rencontre bénie par le Seigneur, une fois par mois en 1982 nous nous sommes réunis chez Anne-Marie. Ces rencontres étaient vécues dans un climat de prière en communion avec l'Église (eucharistie, office, chapelet), d'amour fraternel chaste et profond, et d'ouverture à des femmes et des hommes qui vivaient la même épreuve, et qui étaient heureux de partager avec nous.

Nous réfléchissions beaucoup à notre situation de séparé ou divorcé en regard de la Parole de Dieu et de l'enseignement de l'Église, au sens du sacrement de mariage, au pardon. Ce n'était pas facile, car nous trouvions alors très peu de textes pour nous aider (5). Par chance fin 1981 est parue l'exhortation apostolique de saint Jean-Paul II *Familiaris consortio* sur les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui, qui garde toute sa valeur aujourd'hui.

Cela m'a stimulé, et j'ai commencé une réflexion sur le sacrement de mariage à partir d'Ép. 5,21-33. J'ai achevé cette méditation l'été 1983. (Je l'ai retravaillée et mise sur mon site à l'onglet MARIAGE).

Au début de la même année, Anne-Marie et moi, que ces rencontres avaient liés d'une profonde amitié spirituelle, avons senti un appel du Seigneur à nous engager davantage au service de nos frères et sœurs séparés et divorcés. Nous y avons été encouragés par le Père Guillaume. Sous quelle forme ? Peu après nous avons accueilli une femme séparée de son mari, avec laquelle nous avons eu un partage en profondeur. Nous avons compris alors que la première chose à faire était d'accueillir les séparés et divorcés avec miséricorde, de les écouter, de répondre à leurs questions et, dans le respect de leur liberté, de les appeler à vivre leur épreuve avec Jésus, dans le pardon et la fidélité à leur conjoint.

Le 15 avril nous nous sommes présentés comme des pauvres devant le Seigneur et, dans la prière, nous lui avons demandé sa lumière. Il a confirmé ce qui précède par sa Parole en Mt 14,3-12 : le martyre de Jean-Baptiste. Celui-ci a été tué parce qu'il avait dénoncé l'adultère d'Hérode avec Hérodiade, la femme de son frère. Notre vocation était de préparer les chemins du Seigneur dans le cœur des séparés et divorcés en témoignant de la sainteté du mariage dans notre situation ; et ce jusqu'au martyre, c'est-à-dire sans craindre l'incompréhension, ni même l'opposition, dans le monde... et même dans l'Église. Nous avons dit oui et nous sommes engagés devant Dieu à être témoins de la sainteté et de la valeur rédemptrice du mariage chrétien pour les séparés et divorcés.

Nous avons fait notre premier véritable accueil, celui de Danielle, le 5 juin. Les mois suivants, nous avons accueilli une Belge, une Normande, une parisienne et une rémoise.

Nous racontions tous ces événements au Père Guillaume. Il nous a répondu ceci : « Ce m'est une grande joie que vos rencontres avec les nouvelles sœurs se passent dans une profonde joie et un puissant réconfort. Je suis particulièrement heureux pour ces femmes et je les prends dans ma prière. Oui, combien je me réjouis que vous puissiez de mieux en mieux remplir ce si beau ministère de l'accueil, de l'affection et de la lumière. » Cela nous a conduits à fonder, fin 1983, la communion Notre-Dame de l'Alliance. (Cf. l'étape 9 du parcours)

II – PRÉSENTATION DU PARCOURS

I – Miséricorde pour les catholiques séparés et divorcés.

Plus encore que saint Jean-Paul II et Benoît XVI, François a insisté sur l'importance d'accueillir les catholiques séparés ou divorcés avec miséricorde. « L'Église est mère : elle doit aller soigner les blessés, avec miséricorde. » (François le 28 juillet 2013) « Parfois, j'ai parlé de l'Église comme d'un hôpital de campagne. C'est vrai : que de blessés il y a ! Combien de personnes qui ont besoin que leurs blessures soient guéries ! C'est cela, la mission de l'Église : guérir les blessures du cœur, ouvrir des portes, libérer, dire que Dieu est bon, que Dieu pardonne tout, que Dieu est père, que Dieu est tendre, que Dieu nous attend toujours... » (François, homélie du 5 février 2015)

Sur ce site, on peut lire le document *Miséricorde pour les catholiques séparés, divorcés*. J'y invite les catholiques séparés ou divorcés, dès le début de leur épreuve si douloureuse, à se tourner vers le Père, qui est « riche en Miséricorde », comme le disait ci-dessus François, et comme l'a si bien montré saint Jean-Paul II dans sa deuxième encyclique ; à se tourner vers Jésus, qui nous a révélé l'infinie miséricorde du Père en l'annonçant et en la vivant ; à se tourner vers la Vierge Marie, la Mère de miséricorde. Seule l'expérience de cette miséricorde infinie peut nous permettre de trouver la paix, et d'avancer sur le chemin balisé par ce parcours.

Ceux qui ont commis l'adultère peuvent en outre trouver un réconfort et un chemin de conversion à la lecture des textes de Benoît XVI commentant l'évangile de Jean 8 dans *Documents d'Église IV 1*.

Ce qui peut aussi aider grandement à s'ouvrir à la miséricorde du Seigneur, ce sont les témoignages de ceux qui ont accueilli cette miséricorde au cœur de leur épreuve de séparé ou divorcé. On peut lire douze témoignages dans *Séparés, divorcés, une possible espérance*, aux pages 89 à 163.

II - La passion des catholiques séparés, divorcés.

L'Église invite les catholiques séparés ou divorcés à se tourner vers le Seigneur Jésus, et à unir leur passion à la sienne pour déboucher sur une résurrection.

Au moment d'épouser l'humanité pécheresse, dans sa Passion Jésus a connu la trahison, le reniement, l'abandon, l'accusation injuste, toutes les humiliations, toutes les blessures physiques et morales. Dans la force de l'Esprit Saint, il a traversé toutes ces épreuves et en a triomphé par son amour jusqu'au bout, et par sa résurrection.

Les séparés et divorcés, lorsqu'ils connaissent la trahison, le reniement, l'abandon, l'accusation injuste, toutes les humiliations, toutes les blessures physiques et morales, peuvent déposer toutes leurs blessures sur la croix du Christ, recevoir en retour la paix, la guérison, et trouver un sens à leur épreuve en l'unissant à celle de Jésus pour le salut de leur foyer..

Ceci est développé dans *la passion des séparés, divorcés*, dont la première version, qui m'a été inspirée, est dans *Séparés, divorcés, une possible espérance* aux pages 31 à 85.

III – La séparation révèle un besoin de guérison

« Parfois, j’ai parlé de l’Église comme d’un hôpital de campagne. C’est vrai : que de blessés il y a ! Combien de personnes qui ont besoin que leurs blessures soient guéries ! C’est cela, la mission de l’Église : guérir les blessures du cœur, ouvrir des portes, libérer, dire que Dieu est bon, que Dieu pardonne tout, que Dieu est père, que Dieu est tendre, que Dieu nous attend toujours... » (François, homélie du 5 février 2015) Et dans *Amoris laetitia* il précise : « La souffrance de ceux qui ont subi injustement la séparation, le divorce ou l’abandon doit être accueillie et mise en valeur, de même que la souffrance de ceux qui ont été contraints de rompre la vie en commun à cause des mauvais traitements de leur conjoint (n° 242) »

L’épreuve est aussi un temps pour demander au Seigneur la guérison. Guérison des blessures de la séparation, mais aussi de blessures plus profondes qui ont été ravivées par cette épreuve. En effet, certains ont été gravement blessés dès le départ dans la relation avec leur mère ; et d’autres, ensuite, dans la relation avec leur père : ils ont pu connaître la violence, les abus sexuels, ou l’abandon par leur père, de plus en plus fréquent aujourd’hui. Dans le document *La séparation révèle un besoin de guérison*, on trouve une réflexion sur les blessures dans la première relation à la mère, et sur les blessures par rapport au père.

Certains ont besoin d’une aide psychologique ; mais c’est l’amour qui guérit : l’amour du Seigneur rencontré dans la prière et les sacrements, et l’amour des frères chrétiens dans les communautés accueillantes et fraternelles.

Ce processus de guérison, de restauration intérieure, prend beaucoup de temps. Pour les blessures relationnelles, y compris dans la relation du couple brisé, il passe nécessairement par le pardon, nous allons y revenir.

IV - Catholique séparé, divorcé : libéré du péché et de la culpabilité

Quand on est confronté à la séparation et au divorce, il est difficile de ne pas éprouver une certaine culpabilité, car la séparation et le divorce sont contraires à la Parole de Dieu et à la loi de l’Église (cf. Mt 19,4-6 cité au début). D’ailleurs, à l’époque où le légalisme régnait dans l’Église, on se chargeait de rappeler aux séparés et divorcés qu’ils étaient dans une situation irrégulière, et qu’ils avaient intérêt à faire profil bas ! Aujourd’hui le divorce s’est tellement banalisé que les mentalités ont bien évolué, même dans l’Église, et on tomberait plutôt dans l’excès inverse !

Les catholiques séparés ou divorcés, par amour de la vérité, doivent donc s’interroger d’abord sur leur part de responsabilité dans l’échec du couple.

Certains ont péché gravement, mais, s’ils s’en repentent sincèrement, le Seigneur dans sa miséricorde, leur pardonne même les péchés les plus graves (cf. CEC 982).

D’autres n’ont pas grand-chose à se reprocher, mais nul n’aime à la perfection, et tous ont besoin du pardon de Dieu pour leurs manques d’amour durant la vie commune. Ce pardon, Dieu, dans sa miséricorde, l’accorde généreusement à tous ceux qui le lui demandent, et ils trouvent ainsi la paix.

Les catholiques séparés ou divorcés doivent ensuite s’interroger sur leur part de responsabilité dans la séparation. L’Église reconnaît que cette responsabilité des époux peut être très différente.

« Il existe une différence considérable entre le conjoint qui s'est efforcé avec sincérité d'être fidèle au sacrement du mariage et se voit injustement abandonné, et celui qui, par une faute grave de sa part, détruit un mariage canoniquement valide (cf. FC 84). »

En outre, beaucoup ignorent que l'Église, dans sa miséricorde, reconnaît aux époux liés par le sacrement du mariage un droit de séparation en cas d'*adultère* (cf. CIC 1152), et « si l'un des conjoints *met en grave danger l'âme ou le corps de l'autre ou des enfants* » (CIC 1153). Mais si leur mariage est valide, elle invite les époux au pardon et à la reprise de la vie commune « dès que cesse le motif de la séparation » (CIC 1153).

Par rapport au divorce également, la responsabilité des époux peut être très différente : « Il se peut que l'un des conjoints soit la victime innocente du divorce prononcé par la loi civile ; il ne contrevient pas alors au précepte moral. » (FC 84)

En outre, « si le divorce civil reste la seule manière possible d'assurer certains droits légitimes, le soin des enfants ou la défense du patrimoine, il peut être toléré sans constituer une faute morale. » (CEC 2383)

Ainsi, les catholiques séparés ou divorcés qui se repentent de leurs fautes dans la vie commune et dans la décision de la séparation et du divorce - fautes qui peuvent être plus ou moins importantes -, et qui en demandent sincèrement pardon au Seigneur, trouvent la paix du cœur : ils sont libérés de tout péché et de toute culpabilité ! Mais le Seigneur et l'Église les appellent aussi au pardon et à la fidélité.

Sur mon site, on trouve aussi des réflexions sur le péché et le pardon de Dieu dans *Venez à Jésus miséricordieux*, au ch. V : *Convertissez-vous*, et au ch. VII : « *Père, pardonne-nous nos offenses...* », I : Dieu est riche en miséricorde (Ép. 2,4) (Onglet RESTAURATION INTÉRIEURE)

Il faut être bien conscient, comme le rappelle souvent le Pape François, que Satan est à l'œuvre, aujourd'hui comme hier, pour détruire les familles, et que nous sommes tous appelés au combat spirituel.

À ce sujet on peut lire dans *Forts dans la foi, la charité et l'espérance* (onglet FOI), au ch. IV : la charité, le point 2 C : *La cible privilégiée de Satan : la famille*.

V – Le difficile mais nécessaire pardon au conjoint divorcé

On peut rester seul après la séparation ou le divorce pour différents motifs : par dépit, par misogynie ou misandrie, par obéissance légaliste à la loi de Dieu...

L'Église invite les catholiques séparés ou divorcés à pardonner à leur conjoint. Le refus de pardon et la rancune sont un cancer spirituel qui rend malheureux et fait le jeu du diviseur. L'appel de Jésus est clair : « *Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Eh bien ! Moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent.* » (Mt 5,43-44) On ne peut vaincre le mal que par le bien, et l'amour ne peut triompher de la division que par le pardon.

« Le pardon pour l'injustice subie n'est pas facile, mais c'est un chemin que la grâce rend possible. D'où la nécessité d'une pastorale de la réconciliation et de la médiation, notamment à travers des centres d'écoute spécialisés qu'il faut organiser dans les diocèses. » (Relatio synodi 2014 n° 47, citée dans *Amoris laetitia* n° 242)

Le pardon, qui ne signifie en rien l'acceptation du mal, permet à l'amour de surmonter la rupture, et de se préparer à une réconciliation des cœurs, si le conjoint s'y ouvre.

Le pardon ne signifie pas non plus l'acceptation de l'injustice. « Beaucoup de péchés causent du tort au prochain. Il faut faire le possible pour le réparer (par exemple restituer des choses volées, rétablir la réputation de celui qui a été calomnié, compenser des blessures). La simple justice exige cela. » (CEC 1459)

Ce point du pardon est si important que je lui ai consacré tout un livre : *Séparés, divorcés, le chemin du pardon* (onglet DIVORCÉS). À cette étape du parcours, il convient d'en lire la deuxième partie : *Le pardon, c'est la perfection de l'amour*.

- 1 - Pardonner est un acte non pas affectif, mais spirituel.
- 2 - De la justice à la miséricorde.
- 3 - Le pardon est une grâce.
- 4 - Pas de vrai pardon sans conversion.
- 5 - Le chemin du pardon.

Dans le document *Le pardon au conjoint* (onglet DIVORCÉS), j'ai repris l'essentiel de cet enseignement. J'y ai davantage précisé les étapes sur le chemin du pardon, et y propose une « prière pour exprimer son pardon à son conjoint » (on la trouve dans ce document, et à l'onglet PRIÈRES).

VI – La question de la validité du mariage

Avant d'aller plus loin sur leur chemin de sainteté, les séparés et divorcés doivent maintenant se poser la question de la validité de leur mariage. En effet, si leur consentement n'était pas valide, ils sont libérés de l'engagement à la fidélité, et peuvent, s'ils le souhaitent, se marier de nouveau à l'Église. Par contre, si leur mariage était valide, le Christ et l'Église les invitent à la fidélité.

Pour savoir si leur mariage était valide, ils peuvent s'adresser à l'Officialité de leur diocèse, qui s'efforcera, avec tout le sérieux possible, de déterminer la validité de leur engagement. Cette démarche a un côté juridique contraignant, mais l'Église s'efforce « de rendre plus accessibles et souples, et si possible entièrement gratuites, les procédures en vue de la reconnaissance des cas de nullité. » (Relatio synodi 2014 n° 48)

Pour comprendre le sens de cette démarche, on peut lire le document *La question de la validité du mariage*.

VII – Le sens du sacrement du mariage pour les séparés ou divorcés

Si quelqu'un a obtenu une reconnaissance de nullité de son mariage, il est totalement libre par rapport à son ex-conjoint, et peut éventuellement se marier de nouveau.

Mais si, après examen sérieux, l'Église déclare valide son mariage sacramentel, le catholique séparé ou divorcé est appelé à la fidélité.

Comment comprendre cela ? Le mariage scellé en Jésus est indissoluble. « Entre baptisés, " le mariage conclu et consommé ne peut être dissous par aucune puissance humaine ni pour aucune cause, sauf par la mort " (CIC, can. 1141). » (CEC 2382) Par-delà la séparation et le divorce, le lien contracté entre les époux le jour du mariage demeure pour toujours : c'est le Christ lui-même ; celui-ci en est la source, le fondement, la permanence et la fidélité. Et leur « petite église domestique » (LG 11, FC 21) demeure dans le Christ, même si son image paraît brisée humainement.

L'Église appelle donc chaque catholique séparé ou divorcé à rester fidèle à son engagement, en prenant appui sur le Christ du sacrement du mariage, Époux éternellement fidèle de l'Église, en vue d'une réconciliation avec son conjoint. Saint Jean-Paul II écrivait :

« Il revient à la communauté ecclésiale de le soutenir plus que jamais, de lui apporter estime, solidarité, compréhension et aide concrète afin qu'il puisse rester fidèle même dans la situation difficile qui est la sienne ; de l'aider à cultiver le pardon qu'exige l'amour chrétien et à rester disponible à une éventuelle reprise de la vie conjugale antérieure. » (FC 83)

Pour approfondir ce mystère, il est bon de réfléchir d'abord au sens du sacrement du mariage. Quelques textes de ce site peuvent y aider :

- *FAQ*, fiches II, III, IV, VI (onglet DIVORCÉS) ;
- *Le sacrement du mariage (Ép 5,21-33)* (onglet MARIAGE) ;
- *Vivre le sacrement de l'Alliance* (onglet MARIAGE).
- *L'icône de Notre-Dame de l'Alliance ; l'Alliance et le sacrement du mariage* (onglet MARIAGE).

Ensuite on peut comprendre comment les catholiques séparés ou divorcés peuvent le vivre en lisant, le document : *Séparés, divorcés, vivre le sacrement de l'Alliance*.

VIII – L'Eucharistie des catholiques séparés ou divorcés

De tout ce qui précède, il ressort clairement que les catholiques séparés ou divorcés fidèles ne sont en rien excommuniés, et rien ne s'oppose à leur accès aux sacrements de réconciliation et de l'Eucharistie.

Au contraire, « Les personnes divorcées mais non remariées, qui sont souvent des témoins de la fidélité conjugale, doivent être encouragées à trouver dans l'Eucharistie la nourriture qui les soutienne dans leur état. » (Relatio synodi 2014 n° 50, citée dans *Amoris laetitia* n° 242)

Deux points du document *L'Eucharistie pour les époux, les divorcés et les divorcés remariés* (onglet DIVORCÉS) intéressent les conjoints séparés ou divorcés fidèles :

- 1 – *Dans l'Eucharistie, c'est Jésus Époux qui se donne à nous.*
- 3 – *L'Eucharistie des catholiques séparés, divorcés, fidèles à leur conjoint.*

Ces deux points sont repris dans le document de ce parcours.

IX – Quels soutiens pour les catholiques séparés ou divorcés fidèles

L'Église, dans sa compassion, doit manifester concrètement son soutien aux personnes séparées et divorcées. Saint Jean-Paul II l'y exhorte :

« La solitude et d'autres difficultés encore sont souvent le lot du conjoint séparé, surtout s'il est innocent. Dans ce cas, il revient à la communauté ecclésiale de le soutenir plus que jamais, de lui apporter estime, solidarité, compréhension et aide concrète (...) » (FC 83)

François interpelle l'Église : « Ne pas condamner ! Marcher avec eux ! (...) Et que d'amour, que de proximité devons-nous avoir nous aussi pour nos frères et sœurs qui ont connu l'échec de l'amour dans leur vie... ». (Homélie du 3 mars 2014)

Qu'en est-il concrètement ? *Séparés, divorcés, une possible espérance* présente les résultats d'une enquête auprès d'une soixantaine de séparés ou divorcés : *Les séparés, divorcés non remariés dans l'Église*, p. 215 à 254. Je la reprends dans le document n° IX du parcours.

C'est pour apporter un soutien fraternel aux catholiques séparés, divorcés, fidèles qu'a été créée la communion Notre-Dame de l'Alliance. Je raconte comment dans ce même document. Elle est présente dans toutes les régions de France, et dans beaucoup de diocèses (Lien vers le **site** internet national: www.cn-da.org).

D'autres mouvements, au plan national, vont dans le même sens : Cana Espérance (communauté du Chemin neuf), et Amour et vérité parents seuls (communauté de l'Emmanuel). (Cf. leur site internet.)

X – Textes

Les catholiques séparés ou divorcés fidèles peuvent être éclairés et confortés par des textes de papes, théologiens, pasteurs.

On en trouve dans *Séparés, divorcés, une possible espérance* p. 167 à 213 : textes du P. J.M.R. Tillard, op, de saint Jean-Paul II, du cardinal G. Danneels, de Mgr J. Jullien, du P. Chautard, de Mgr Duchène, du P. Caffarel.

Et d'autres plus récents dans *Documents d'Église* aux ch. I : la séparation ; II : les catholiques divorcés non remariés ; III : la nullité de mariage.

Enfin la *FAQ* et *Miséricorde pour les catholiques séparés, divorcés, divorcés remariés* S'achèvent par une bibliographie développée de livres en plein accord avec l'enseignement de l'Église.

Conclusion

Nous arrivons au terme de ce parcours.

J'en ai défini les étapes selon un certain ordre, mais elles peuvent être franchies dans un ordre différent, et certaines peuvent demander du temps. Les étapes de la conversion et le parcours de restauration intérieure ne seront même jamais achevés. C'est pourquoi il faut être patient et respecter la loi de gradualité définie par saint Jean-Paul II dans *Familiaris consortio* au n°9 (texte cité dans la *FAQ*, fiche I question 7, et dans le 1^{er} document de ce parcours.).

Pour la mise en œuvre de ce parcours sous forme de rencontres, il faut aussi prendre du temps : une réunion par trimestre me paraît raisonnable, pour que les participants, avec l'aide de l'Esprit Saint, aient le temps d'intégrer les informations et appels reçus.

Ce qui importe, c'est que, dans un climat de miséricorde, les catholiques séparés ou divorcés puissent faire la vérité sur leur mariage, sur les causes de leur séparation ou divorce, et sur l'appel qui leur est adressé par le Christ et l'Église.

S'ils pensent que leur mariage n'est pas valide, qu'ils s'adressent à l'Officialité de leur diocèse pour demander le discernement de l'Église.

Si leur mariage est valide, qu'ils choisissent alors la fidélité en prenant appui sur la grâce du sacrement du mariage, qui ne leur fera jamais défaut, et qu'ils rejoignent la communion Notre-Dame de l'Alliance pour y trouver le soutien fraternel nécessaire.

Et qu'ils assument leur place dans l'Église où ils sont de magnifiques témoins de la fidélité éternelle de Dieu. Saint Jean-Paul II les encourage chaleureusement : « il faut aussi reconnaître le prix du témoignage des époux abandonnés par leur conjoint qui, grâce à leur foi et à leur espérance chrétiennes, n'ont pas contracté une nouvelle union: ils rendent ainsi un authentique témoignage de fidélité dont le monde d'aujourd'hui a tant besoin.» (FC 20)

Je remercie Monseigneur André LÉONARD, auteur du remarquable livre *Séparés, divorcés, divorcés remariés, l'Église vous aime !*, d'avoir bien voulu relire ce document. Il l'a trouvé « d'une parfaite justesse ».

En la fête du Sacré Cœur, le 3 juin 2016
Paul SALAÛN

Site www.paul-salaun-misericorde.com